

BAC PRO AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Baccalauréat Professionnel

Diplôme national de Niveau 4

Mis à jour 16/11/2023

Conditions d'accès

- À l'issue d'une classe de 3ème
- Suite à l'avis favorable d'une entrée en voie professionnelle au 3ème trimestre
- Selon la procédure AFFELNET de l'éducation nationale
- Dérogatoire après une classe de 2nde GT pour une rentrée en cycle première-terminale

Modalités d'inscription

- Contacter l'établissement après la remise de la notification d'affectation
- Fiche d'inscription
- Dossier d'admission

Votre statut

- Vous serez sous le statut d'étudiant
- Possibilité d'obtenir une bourse du supérieur (CROUS)

Organisation de la formation

- 26 heures de cours par semaine
- Travaux pratiques sur le site ou chantiers extérieurs
- Plage de pluridisciplinarité
- Enseignement à l'initiative de l'établissement : insertion dans l'entreprise, approche juridique et droit du travail, choix d'une orientation professionnelle...
- MAP : exemple : restauration de restanques

Examens

Baccalauréat professionnel au bout des trois années de formation (2nde NJPF–Cycle Bac Pro première et terminale).

VOTRE PROJET

- Devenir ouvrier jardinier qualifié d'entreprise de travaux paysagers
- Réaliser l'entretien et la création de jardins et d'espaces verts
- Devenir chef d'équipe
- Poursuivre vos études en BTS agricole en fonction du niveau scolaire

LES OBJECTIFS

Le titulaire de ce Baccalauréat Professionnel travaille dans une entreprise de travaux paysagers ou au sein du service Espaces verts d'une collectivité locale, ou d'un syndicat intercommunal.

Le futur titulaire du Bac Pro A.P se destine à :

- Organiser et assurer le suivi d'un chantier
- Localiser les travaux à partir d'un plan de chantier
- Encadrer une équipe
- Assurer les travaux d'aménagements d'un espace vert
- Utiliser le matériel et assurer sa maintenance de 1er niveau
- Échanger sur ses activités avec ses collègues et sa hiérarchie
- Échanger avec des personnes extérieures de l'entreprise
- S'informer sur les évolutions techniques

POURQUOI LE LYCÉE

Le lycée permet de poursuivre un rythme scolaire comme au collège. Vous vous engagez vers une transition plus progressive vers le monde de l'entreprise grâce aux périodes de stage.

La période du lycée vous donne plus de temps de réflexion et d'adaptation vers le monde professionnel.

LES MODALITÉS PEDAGOGIQUES

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques sur site et en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participation à des manifestations de territoire.

Venez découvrir nos supports pédagogiques sur notre site internet

 www.campusverdazur.fr

LA FORMATION

Activités pratiquées : engazonnement, plantation, reconnaissance des végétaux, phytopathologie, utilisation des machines en sécurité, machinisme, entretien et maintenance du matériel...

Entretien et taille des végétaux, maçonnerie paysagère, organisation de chantier...

Enseignement professionnel :

- Biologie végétale, écologie
- Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers d'AP
- Mise en place et entretien de la végétation des AP
- Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions des AP
- Choix, préparation à la mise en œuvre et maintenance des équipements

Enseignement général :

- Mathématiques, informatique, biologie, science - physique
- Expression, communication
- Information - documentation (pour apprendre à analyser et à sélectionner l'information utile et à la mettre en forme)
- Langue (anglais), Monde actuel
- Histoire-géographie
- Sport

LES DÉBOUCHÉS

Insertion professionnelle : salarié en entreprise du paysage, agent d'une collectivité territoriale.

Poursuite de formation : BP Aménagement Paysager, BTS Gestion et Maitrise de l'eau, CS Arboriste Elagueur, CS Construction Paysagères, CS Maintenance des Terrains de Sport et de loisir, Formations professionnalisantes, formations professionnelles courtes 100% nature.

CONTENU DE LA FORMATION

SECONDE BAC PROFESSIONNELLE NJPF (Nature, Jardin Paysage et Forêt)

Module d'Enseignement Général (420 heures)

EG1 (115 heures)
Interprétation de phénomènes variés à l'aide de démarches et d'outils scientifiques :

- physique-chimie
- mathématiques
- biologie-écologie
- TIM

EG2 (90 heures)
Construction d'une culture humaniste :

- Histoire-Géographie
- Lettres

EG3 (110 heures)
Développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde :

- SESG
- ESC
- Langue Vivante (anglais)

EG4 (105 heures)
L'expérience du vivre et de l'agir ensemble dans le respect de l'autre

- EPS
- ESC
- TIM
- EMC - EIE

Module d'Enseignement Professionnel (315 heures)

EP1 (90 heures)
Contexte des aménagements

EP2 (105 heures)
Travail sur le chantier, opérations d'entretien et utilisation des matériels

EP3 (120 heures)
Travaux des aménagements paysagers

EIE
Travaux pratiques renforcés

Formation en milieu Professionnel

4 à 6 semaines
dont 3 prises sur la scolarité

4 semaines en entreprise
Aménagement Paysager

Stage collectif :
Réalisation de projets, éducation au développement durable et à la santé

Chantier école

**Module d'Enseignement
Général (798 heures)**

MG1

Langue française,
langages, éléments d'une
culture humaniste et
compréhension du monde

MG2

Langue et culture anglaise

EG3 (75 heures)

Motricité, santé et socialisation
par la pratique de l'EPS et
l'entretien de soi

MG4

Culture scientifique et
technologie

**Module d'Enseignement
Professionnel (658
heures)**

MP1 (168h)

Dimensions écologiques,
économiques et culturelles des
aménagement paysagers

MP2 (140h)

Dimensions organisationnelles et
économiques des chantiers
d'aménagement paysager

MP3 (140h)

Mise en place et entretien de la
végétation des aménagements
paysagers

MP4 (84h)

Mise en place et entretien des
infrastructures et des constructions
des aménagements paysagers

MP5 (70h)

Choix, préparation à la mise en
œuvre et maintenance des
équipements utilisés pour les
aménagement paysagers

MAP (56h)

Module d'adaptation professionnelle

**Formation en milieu
Professionnel**

14 à 16 semaines
dont 9 prises sur la
scolarité

dans 2 entreprises
différentes

EIE

Travaux pratiques renforcés

Stage collectif :

Réalisation de projets, éducation au développement durable et à la santé

Chantier école

UNITÉ FACULTATIVE : ENGAGEMENT CITOYEN

L'unité facultative permet de valoriser l'engagement citoyen d'un apprenant de l'enseignement agricole dans le cadre d'activités bénévoles ou de volontariat qu'il conduit dans le cadre de sa vie sociale, dans l'établissement ou en dehors de l'établissement

➔ Pour en savoir plus, voir fiche "Unité Facultative : Engagement Citoyen"

Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

Lycée, formation initiale scolaire
1285 avenue Jules Grec - 06600 Antibes

Tél : 04 92 91 44 44

E-mail : legta_antibes@educagri.fr

Site web : www.campusvertdazur.fr

